



### INFORMATION

A la demande de certains parents, un abri pour les trottinettes et les vélos serait appréciable.

Le parking à vélos ne pourra être positionné que derrière la cour de la Gloriette. Il faudra donc, pour récupérer le vélo après 16h45, venir chercher la clé du portail auprès du surveillant et la lui redonner après la fermeture du portail.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation. Il sera nécessaire de se munir d'un antivol.

Les trottinettes quant à elles, seront déposées dans le placard de l'entrée.

L'OGEC de l'école réfléchit aux possibilités qui pourraient être envisageables pour vous satisfaire. Pour ce faire, nous aurions besoin de connaître les besoins réels en terme de volume à prévoir.

Je vous remercie de me retourner le coupon ci-joint avant le 18 décembre.

Bien à vous,

Marie Philippe Huchet

Chef d'établissement

..... élève en ..... désirerait une place pour :

une trottinette enfant

Un vélo enfant

- tous les jours
- occasionnellement
- jamais

(Entourer les besoins)

Signatures des parents :

